

COMPTE-RENDU RÉUNION CEGPAC JUILLET 2010

[Avis FO sur le bilan social](#)

« Nous constatons, à la lecture du bilan social 2009 par rapport à 2008:

- une augmentation considérable, d'embauches en CDD
- une augmentation fulgurante heures supplémentaires déclarées (7 353 en 2008 /

16 525 en 2009)

Et dans un autre domaine,

- une augmentation inquiétante du nombre de salariés ayant eu un accident de trajet,

avec arrêt maladie.

Nous craignons que ce nombre augmente encore rapidement, dans la mesure où la direction avec ses projets de restructurations, oblige les salariés à des trajets toujours plus longs.

Pour ces raisons FO, au moins, vote contre le bilan social »

[Projet Nord IDF](#)

La direction nous a enfin communiqué le nom du site au Nord de Paris disponible à horizon 2013.

Il s'agit du 8 rue de SOFIA dans le 18^{ème} arrondissement de Paris .

Le site de Rueil Malmaison est abandonné. Certaines APAC à l'ouest de Paris sont maintenues.

La liste des APAC devant être installées près de la gare du nord, les APAC restant en place et d'autres informations se trouvent dans le dossier que nous tenons à votre disposition.

[Val de Fontenay - immeuble Tassigny](#)

Le calendrier d'aménagement de l'immeuble s'étendra de Janvier à Juin 2011 en fonction des activités.

Cet immeuble sera doté :

- d'un restaurant d'entreprise
- d'une cafétéria
- d'une antenne médicale
- d'une médiathèque
- d'une salle de sport
- d'un parking : 369 places sont mises à disposition des salariés, mais la direction refuse toujours d'indemniser au-delà du cadre légal ceux qui utilisent leur véhicule personnel.

FO ne manquera pas de revenir régulièrement sur ce sujet ...

La direction a réservé cinq places à la crèche municipale située a proximité de l'immeuble.

Dans ces deux dossiers, avec les regroupements d'APAC, la direction se félicite de faire des économies de coûts non négligeables.

Nous lui avons suggéré de répartir ce gain entre les salariés de toutes les APAC .
Cette suggestion est restée sans réponse...

MESURE D'ACCOMPAGNEMENT

La direction verse une prime de 900 € aux salariés ayant un temps de trajet aller-retour supérieur à 2 heures avec un écart de temps supérieur à 20 mn par rapport à l'ancien trajet.

Mais, elle refuse d'appliquer les mêmes conditions aux salariés de province.

Nous tenons également ce dossier, à votre disposition.

Apac Comptable :

Dans ce dossier, la direction se permet de porter un jugement de valeur sur les salariés de province, qu'elle oppose aux salariés de l'Île de France.

Vous pouvez lire ci-dessous, quelques propos très maladroits relevés dans le dossier que nous tenons à votre disposition :

« La spécialisation des activités traitées nécessite l'expertise de collaborateurs disposant de formation et/ou d'expérience ciblées sur la comptabilité. Aucun bassin d'emploi régional ne disposant à la fois du niveau d'effectifs et de compétences requises, ceci nous a conduit à retenir le bassin parisien de cette entité. »

Elle utilise cet argument pour rapatrier des « tâches à valeur ajoutée » de province vers Paris.

Tous les moyens sont bons...

La direction reste hermétique aux inquiétudes des élus face au regroupement des métiers en l'Île de France au détriment de la province.

Part variable Octobre : cette enveloppe existera.

La direction nous confirme que cette distribution n'est pas systématique.
Les dépannages entre APAC faisant partie du travail courant :
comment sera faite cette répartition ?
qui en bénéficiera ?

Météor

La direction nous dit que la mise en place dans les APAC FEEP sera effective fin 2010, début 2011.

Egalité Hommes Femmes

255 femmes en 2009
150 femmes en avril 2010
ont bénéficié d'une revalorisation dans ce cadre

Prochaine réunion ⇔ 28 et 29 septembre.